

FORM.COOP - Un dispositif simple et avantageux

Form.coop est une mutualisation de moyens, au sein d'Unifformation, pour mettre en place des parcours de formation coopérative individuels ou collectifs.

Comment ?

Une cotisation annuelle de 0.1 % de la masse salariale brute au-delà de votre participation légale au financement de la formation professionnelle continue, quel que soit votre OPCA.

Un accès, en fonction de vos besoins, à des formations individuelles (sur présentation de dossier) ou des actions collectives (par simple inscription).

Pour qui ?

Pour tout·e salarié·e souhaitant renforcer ses compétences dans la gestion d'une Scop, Scic, qu'il soit :

- Nouvel·le entrant·e
- Nouvellement associé·e
- Dirigeant·e ou futur·e cadre dirigeant·e

Quelles formations ?

- Mise en œuvre de parcours de professionnalisation des salarié·e·s associé·e·s et formation de cadres dirigeant·e·s du réseau Scop Scic.
- Formations techniques liées à la prise de responsabilités gestionnaire des salarié·e·s dans leur entreprise
- Accompagnement collectif à la VAE (Validation des acquis de l'expérience) pour l'obtention de diplômes et titres publics de gestion.

Quelles modalités ?

- Le coût pédagogique est directement pris en charge par Unifformation (paiement de l'organisme de formation)
- Les frais annexes et la rémunération font l'objet d'une demande de prise en charge complémentaire auprès de votre OPCA de référence.

Un dispositif unique pour les Sociétés coopératives et participatives

Form.coop a pour vocation de financer des formations spécifiques adaptées aux entreprises adhérentes à la CGSCOP. Il résulte d'un accord paritaire de février 2005 entre la Cgscop et les cinq confédérations syndicales représentatives.

Les Scop et Scic adhérentes de la Cgscop en sont à la fois les contribuables et les bénéficiaires.